



CHARTRE DU COMPORTEMENT SPORTIF

OBJECTIFS :

Cette charte vise à :

- Promouvoir le respect, la bienveillance et l'esprit sportif.
- Garantir la sécurité et le bien-être de tous.
- Favoriser un environnement positif, propice à l'épanouissement et à la progression des adhérents.

1 RESPECT DES PERSONNES :

Chaque membre s'engage à :

- ☒ Respecter les entraîneurs, les juges, les bénévoles, le personnel des diverses structures et les autres adhérents.
- ☒ Refuser toute forme de moquerie, de discrimination ou de violence verbale et physique.
- ☒ Encourager et soutenir ses camarades, quels que soient leur niveau ou leurs performances.

2 RESPECT DES REGLES ET DU MATERIEL :

Chaque membre s'engage à :

- ☒ Adopter une attitude exemplaire lors des entraînements, des compétitions et des déplacements.
- ☒ Respecter les horaires et prévenir en cas d'absence.
- ☒ Utiliser le matériel avec soin et ranger après usage.
- ☒ Porter une tenue adaptée et respecter les consignes de sécurité.

3 ENGAGEMENT ET ESPRIT SPORTIF :

Chaque membre s'engage à :

- ☒ Faire preuve de fair-play en toutes circonstances.
- ☒ Accepter les décisions des entraîneurs, des juges et des membres du bureau sans contestation.
- ☒ Garder une attitude positive même en cas d'échec ou de difficulté.
- ☒ Participer activement aux activités proposées par le club.

4 HYGIENE ET SECURITE :

Chaque membre s'engage à :

- ☒ Avoir les cheveux attachés, retirer les bijoux et respecter toutes les mesures de sécurité.
- ☒ Signaler immédiatement tout problème de santé ou toute blessure à l'entraîneur et au club.



5 ENGAGEMENT DES FAMILLES (POUR LES MINEURS) :

Les parents ou responsables légaux s'engagent à :

- ☒ Encourager les enfants à respecter cette charte.
- ☒ Respecter le travail des entraîneurs et rester constructifs dans leurs échanges.
- ☒ Veiller à la ponctualité et à la bonne préparation de leur enfant.
- ☒ Informer le club de tout changement médical, administratif ou comportemental important.

6 UTILISATION DES TELEPHONES ET DE L'AUDIOVISUEL :

Chaque membre et accompagnant s'engage à :

- ☒ Ne pas utiliser de téléphone portable pendant les entraînements, sauf en cas d'urgence.
- ☒ Ne pas filmer ni photographier les adhérents, les entraîneurs ou tout autre personne présente sans autorisation expresse du club et des personnes concernées.
- ☒ Respecter le droit à l'image des adhérents et la confidentialité des activités de club.
- ☒ Ne pas diffuser sur les réseaux sociaux ou tout autre support des images ou vidéos prises lors des séances sans accord préalable.
- ☒ Les groupes whatsapp mis en place par le club ont pour utilité unique de faire suivre aux adhérents toutes les informations liées à la vie du club. Ils ne sont pas un moyen de communication entre adhérents.

EN CAS DE NON-RESPECT :

Tout manquement grave ou répété pourra entraîner :

- Un rappel à l'ordre par l'encadrant, puis par le club.
- Un entretien avec le responsable du club et /ou les parents.
- Une exclusion du groupe whatsapp.
- Une exclusion temporaire ou définitive selon la gravité des faits après délibération des membres du bureau.

SIGNATURE :

En signant cette charte, j'atteste avoir pris connaissance des règles et m'engage à les respecter.

Adhérent, Nom et Prénom : _____

Parent / Responsable légal : _____

Fait à : _____

Date : _____

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :